

Un oiseau menacé dans une cheminée près de chez vous

L'infatigable martinet ramoneur sillonne le ciel de notre région dès le mois de mai, à la recherche d'insectes qu'il avale en quantité. À l'automne, lorsque les proies se font rares, il quitte nos contrées et migre vers l'Amérique du Sud. Les martinets ressemblent aux hirondelles, mais se distinguent de ces dernières par leur queue courte hérissée de pointes rigides.



Autrefois, les martinets utilisaient de gros arbres creux pour se reposer et construire leur nid. À défaut d'en trouver, ils ont adopté les cheminées de maçonnerie, d'où le nom de « ramoneur ». En période de reproduction, chaque couple s'installe dans une cheminée où il reviendra année après année. Les deux oiseaux y construisent un nid de brindilles cimentées avec leur salive collante. Accroché à la paroi de la cheminée, ce tout petit nid ne présente aucun risque d'obstruction ou d'incendie.

Véritables bolides volants, les martinets ne se perchent jamais. Les soirs de printemps, ils offrent tout un spectacle. Juste avant le coucher du soleil, ils s'engouffrent par dizaines dans une cheminée qui leur sert de dortoir. Contrairement aux cheminées utilisées pour nicher, les dortoirs ne servent que quelques nuits par années, et ce, durant la migration.

Depuis quelques décennies, les populations de martinets ramoneurs ont diminué de façon dramatique. En 2007, l'espèce est désignée menacée en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada. Le déclin est principalement associé à la diminution du nombre de cheminées répondant aux besoins de l'espèce. L'installation de chapeau ou de revêtement en métal les rend inutilisables pour nicher. D'autres facteurs tels que la démolition des cheminées ou le ramonage, alors que les oisillons sont encore au nid, n'aident en rien.

La survie de ce petit oiseau dépend en grande partie de nos efforts de conservation. Vous pouvez aider le martinet ramoneur en laissant votre cheminée de brique accessible; évitez la pose de grillage, de chapeau et de gaine métallique. Privilégiez le ramonage à l'automne, après le départ des oiseaux vers leurs quartiers d'hiver. Les propriétaires qui hébergent des martinets ont le plaisir d'assister à leurs spectacles quotidiens, sans aucun désagrément.

Vous pouvez également contribuer à augmenter les connaissances sur l'espèce. Contactez CIME Haut-Richelieu pour transmettre vos observations, particulièrement si vous êtes témoin de l'utilisation d'une cheminée, ou pour plus d'information.

Le suivi des populations de martinet ramoneur dans le Haut-Richelieu est supporté financièrement par le programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement et Changement climatique Canada.